

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 25 septembre 2023

N° 2023 / 067

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 19 septembre 2023, sous la présidence de M. Le Maire Grégoire LONG ;

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Benoit COLIN, Alain PITON, Emmanuel ANGININ, Rachel BOURGEOIS, Bahadir GUZEL, Marie-Christine MOREL, Lauriane DAVID, Didier BERREZ, Nathalie SAULNIER, Grégoire LONG, Jean-Michel PEUGET, David GEAY, Serge LACROIX, Sophie CAPELLI

Excusés : Eddy LUSSIANA donne pouvoir à Benoit COLIN ; Sandrine NICOD donne pouvoir à Sophie CAPELLI ; Pierre GRANDCLEMENT donne pouvoir à Grégoire LONG ; Laurence MAS donne pouvoir à Didier BERREZ

Le secrétariat a été assuré par : Jean-Michel PEUGET

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 15	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2023

M. le Maire rappelle que :

- Le secrétaire de séance était Mme Roseline BONDIVENNE
- Le procès-verbal a été transmis à chaque conseiller municipal avec la convocation à la présente séance. M. le Maire soumet sa rédaction à l'approbation du conseil municipal.

DECIDE

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le secrétaire de séance
Jean-Michel PEUGET

Pour le Maire
Grégoire LONG